

ROSALIE DES ALPES

Rosalia alpina



**Directive Habitats-
Faune-Flore**

**Code : 1087
Annexes II et IV**

Berne : annexe II
Espèce protégée
UICN : vulnérable

ECOLOGIE

DESCRIPTION

Taille : 14-38 mm (imago)

Corps brun-gris ponctué de tâches noires ; longues antennes bleues dont le sommet des articles est marqué d'une touffe de poils noirs. Larve blanche à large thorax.

Cycle de développement : 2-3 ans

ACTIVITÉ

Imago diurne, particulièrement héliophile. Généralement observé sur des troncs ou des souches.

REPRODUCTION

Accouplement sur les sites d'émergence après une courte phase de maturation.

PÉRIODE D'ÉMERGENCE

Localement, la période d'émergence s'échelonne de début juin à fin juillet, avec un pic dans la dernière semaine de juin.

ALIMENTATION

Larves saproxylophages se développant localement dans les frênes, les saules et les hêtres. D'autres essences mentionnées dans la littérature.

HABITAT

Espèce inféodée aux arbres vieux, sénescents ou morts, d'essences variées (frênes, saules, hêtres notamment). En Charente-Maritime, fréquente les ripisylves, les haies de frênes têtards ou les boisements caducifoliés secs.

Aussi présent dans les hêtraies calcicoles, souvent dépérissantes localement.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

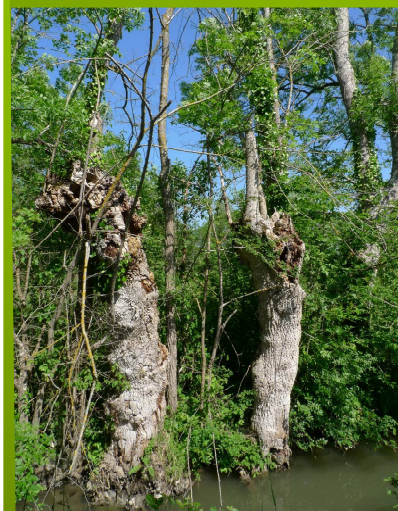
Elle possède une aire de répartition assez vaste, puisqu'elle est présente dans toute l'Europe, de la Méditerranée jusqu'au sud de la Norvège.

En France, elle est présente dans tous les départements, bien qu'elle semble plus rare sur le pourtour méditerranéen. Ses effectifs semblent en baisse dans le nord de la France, mais elle pourrait être moins rare qu'on ne le pense dans le sud.

STATUTS EUROPEEN ET NATIONAL

En Europe, les populations régressent dans de nombreux pays. L'espèce est reconnue en danger en Autriche, en Bulgarie, en République tchèque, où elle est protégée, ainsi qu'en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, en Grèce et au Lichtenstein.

En France, elle est encore commune dans les régions montagneuses, mais se raréfie dans bon nombre de stations de plaine : dans les Deux-Sèvres où elle est limitée au Marais Poitevin, en Charente, en Vendée, et dans les pays de la Loire, ainsi que dans l'Indre-et-Loire et le Loiret.



Les larves de développent dans de nombreuses essences. Les frênes sont particulièrement appréciés en Charente-Maritime.



Répartition de la Rosalie des Alpes



ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000

MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ÎLE D'OLÉRON

ÉTAT DES POPULATIONS

La Rosalie des Alpes a été particulièrement rare en 2010 sur le site, puisqu'elle n'a été observée qu'à proximité de Dercie, dans la commune de Le Gua.

Cette magnifique espèce n'est pas toujours facilement détectable quand ses populations sont peu abondantes. Il est possible que la Rosalie soit plus largement répandue dans les boisements situés en marge du site. Nous possédons en effet des données historiques (Jourde, obs. pers.) datant des années 1990. Durant cette décennie, l'espèce a été observée sur les communes de Marennes, Saint-Just-Luzac, Saint-Sornin et Breuillet.

Nous avons découvert l'espèce dans l'île d'Oléron en 2001. Elle est notamment présente en forêt domaniale de Saint-Trojan. Sa présence en périphérie du marais doux d'Avail, bien que non confirmée, est hautement probable.

En l'absence d'informations fines sur la dynamique de l'espèce dans l'estuaire de la Seudre et sur Oléron, l'espèce est à surveiller.

FACTEURS AGISSANT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION

FACTEURS FAVORABLES

- Présence de boisements possédant des arbres vieux, sénescents ou morts ;
- Connexion entre les boisements par des systèmes de haies.

FACTEURS DÉFAVORABLES

- Destruction ou élimination des arbres morts ou sénescents ;
- Élimination des haies, des ripisylves, des boisements inondés de frênes au profit de peupliers ;
- Rotation de coupe trop rapide et élimination des vieux arbres ;
- Usage massif d'insecticides ;
- Fragmentation des boisements.

OBJECTIFS DE GESTION ET DE CONSERVATION

- Préserver les vieux arbres (en cas de problème de sécurité, privilégier l'élagage à la coupe) ;
- Maintenir/restaurer/planter des haies et des ripisylves de frênes connectées et laisser des bouquets d'arbres vieillir ;
- Favoriser le traitement en têtard plutôt qu'en taillis et laisser en place quelques arbres de haut jet ;
- Maintenir les résidus de coupe de bois au sol, en tas, plutôt que de les brûler ;
- Favoriser la présence de l'espèce par la mise en place de tas de rondins de moindre valeur pour favoriser la ponte. Les laisser en place jusqu'à dépérissement complet du bois.

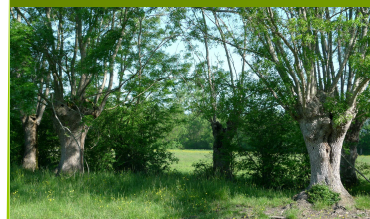
MESURE DE PROTECTION ACTUELLE

Néant.

BIBLIOGRAPHIE

Bensetti F., Gaudillat V. (coord.) - *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : espèces animales*. La Documentation française, 353 p.

Noblecourt T., 1997 - *Recommandations sylvicoles pour la conservation de Rosalia alpina (Insecta, Coleoptera, Cerambycidae) dans le Parc National des Cévennes*. ONF Languedoc-Roussillon.



La préservation des vieux arbres est un impératif pour de nombreuses espèces animales, dont les coléoptères saproxylophages.



La coloration bleu-gris de l'insecte, la longueur de ses antennes annelées de poils noirs rendent l'espèce impossible à confondre.



Mâle de Rosalie des Alpes à la recherche d'une partenaire.

Crédits photographiques :

Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT, Sébastien BRUNET (LPO)

Rédaction et mise en page :

Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT
©SEPN LPO